



Formations agents immobiliers

Pathologies du bâtiment et évaluation immobilière

Actualisez et développez vos connaissances.

SOLUCCIO

Les offres



CCI LOIRET



Formations agents immobiliers Pathologies du bâtiment et évaluation immobilière

VOTRE PROFIL

VOUS ETES

> **Professionnels de l'immobilier** : agents immobiliers, collaborateurs, individuels, sans pré-requis.

NOTRE SOLUTION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Déceler, identifier des anomalies.
- > Déterminer leurs causes potentielles, savoir vers quel interlocuteur s'orienter pour confirmer le diagnostic et trouver des solutions.
- > Mieux comprendre et anticiper les problèmes de travaux et les questions des clients.
- > Apporter des éléments de réponses et améliorer les ventes ou locations de biens immobiliers.

CALENDRIER 2023

Fleury-les-Aubrais | Citévolia | 1 place Rivierre-Casalis

Lundi 5 juin 2023

Obligation de suivre une formation continue d'une durée minimale de 14h par an ou de 42h au cours de 3 années consécutives d'exercice lors du renouvellement de votre carte professionnelle d'agent immobilier (Loi ALUR - Décret n° 2016 - 173 du 18 Février 2016).

PROGRAMME 2023

- > Éléments structurels fondamentaux d'une habitation : étapes, structure, points de vigilance.
- > Gros œuvre, second œuvre, lots techniques, finitions, aménagements extérieurs, causes potentielles et conséquences, solutions possibles et identification des professionnels compétents.
- > Recommandations sur l'attitude à adopter face à une anomalie : aiguïser son sens de l'observation, rassurer les interlocuteurs.

DUREE, HORAIRES

1 jour (7 heures) - De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Présentiel et webinaire

METHODOLOGIE

MODALITES D'ÉVALUATION

- > Auto-évaluation des connaissances
- > Évaluation de la satisfaction clients : questionnaire de fin de formation

TYPE DE VALIDATION

- > Attestation de présence et de compétences
- > Questionnaire d'évaluation de la formation

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUES

- > Alternance d'apports de connaissances, d'études de cas pratiques et d'échanges.
- > Support pédagogique remis aux stagiaires.

INTERVENANT

- > Intervenant professionnel extérieur : expert immobilier

TARIF ET INSCRIPTION

TARIF

300 € net (non soumis à TVA)

Financement possible par un organisme payeur (prise en charge totale ou partielle par Agefice, OPCO, FIFPL, etc...), à titre personnel, par l'employeur.

INSCRIPTION

Retournez votre bulletin d'inscription, accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :

CCI LOIRET | Formations Agents Immobiliers | Citévolia | 1 Place Rivierre-Casalis | CS 80612 | 45404 Fleury-les-Aubrais Cedex.

FORMATIONS EN INTRA POSSIBLES : NOUS CONSULTER.

DELAIS D'ACCÈS

Les délais d'accès sont variables en fonction des modes de financement. Pour un financement auprès d'Agefice, 15 jours est le délai minimum obligatoire et incompressible entre la validation de la demande d'inscription par l'organisme de formation et l'entrée en formation du stagiaire

VOS CONTACTS

Fabienne LEFEVRE | Chargée de formalités | 02 38 77 77 77 | formation@loiret.cci.fr

Référente handicap | Marie DE AMORIN | marie.deamorin@loiret.cci.fr | Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter. Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

www.loiret.cci.fr | Rubrique « Se former » - « Formation continue » - « Les formations agents immobiliers »

CCI Loiret | Citévolia | 1 Place Rivierre-Casalis CS 80612 | 45404 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

Siret : 18450001500153 - APE : 9411Z | N° de déclaration d'activité : 24 45 P 000 945

TVA : FR 15 184 500 015 opération de FPC exonérée de TVA (CGI art 261, 4-4è-a)